

## RAPPORT D'ÉVALUATION

### **Institut Agro - Agrocampus Ouest**

Projet d'offre de formation pour le contrat  
2022 - 2027

---

### **CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**

#### **VAGUE B**

Évaluation réalisée sur la base du dossier déposé le 17/06/2021

Rapport publié le 29/11/2021



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Patricia Genet, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## Présentation

Agrocampus Ouest (AO) est une école interne à l'Institut Agro (IA) créé en 2020 suite au regroupement de Montpellier SupAgro et Agrocampus Ouest. Les enseignements ont lieu sur 2 sites : le campus de Rennes spécialisé dans l'agronomie et l'agroalimentaire et le campus d'Angers spécialisé en horticulture et en paysage. La Commission des titres d'ingénieurs (CTI) a renouvelé l'accréditation des formations d'ingénieur pour 4 spécialités (Agroalimentaire, Agronomie, Horticulture, Paysage). L'offre de formation proposée par Agrocampus Ouest relève d'un seul champ de formations *Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles, du paysage et de l'environnement*. Ce projet d'offre de formation se compose de 2 licences professionnelles et de 12 masters dont 1 porté en propre par AO. Les 11 autres masters sont co-accrédités avec différents établissements : l'Université de Rennes 1 (UR1), l'Université Rennes 2 (UR2), l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Rennes, l'École des hautes études en santé publique (EHESP) et l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (ENSAI) pour le site rennais ; les Universités de Bretagne Occidentale (UBO), d'Angers et de Nantes, l'École nationale vétérinaire de Nantes - ONIRIS. AO est associé au projet Unir qui regroupe des établissements du site rennais (UR1, UR2, INSA, École normale supérieure, École normale supérieure de chimie de Rennes, Institut d'études politiques de Rennes) et l'EHESP. AO doit aussi se positionner comme partenaire ou associé de la Communauté d'universités et d'établissements - Comue expérimentale Angers-Le Mans.

Une licence professionnelle en agroalimentaire est abandonnée. Excepté le master *Agrosciences, environnement, territoires, paysage, forêt* (AETPF) qui est renouvelé à l'identique, l'ensemble des masters fait l'objet de restructurations au sein même des mentions ou entre mentions, en cohérence avec les politiques de formation des établissements partenaires porteurs. Ainsi, certaines mentions se restructurent en majeure-mineure avec la mise en place de l'approche par compétences (master *Biologie, Agrosciences*, master *Biologie moléculaire et cellulaire* - BMC, master *Nutrition et sciences des aliments* - NSA), d'autres par abandon ou réduction du nombre de parcours (master *Géographie, aménagement, environnement et développement*) ou encore refonte de parcours (master NSA), suite aux recommandations formulées par le Hcéres. Ces restructurations ont maintenu une mutualisation importante entre AO et les établissements partenaires puisque 8 des 17 parcours de M2 (12 mentions) sont mutualisés avec des spécialisations d'ingénieurs de dernière année : master *Biologie - Parcours Sciences halieutiques et aquacoles* (SHA), master *Économie de l'environnement, de l'énergie et des transports* avec l'UBO. Certaines formations proposent des doubles diplômes avec des établissements ou des composantes du site rennais (Institut de gestion de Rennes, Institut d'études politiques - Sciences Po Rennes, Institut Mines Télécom - IMT Atlantique), ou à l'international notamment dans le master propre d'AO avec le Niger (parcours *Team-Milieux*), ou le master BMC avec l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) Québec (Canada) et l'Université de Trieste (Italie).

Sept écoles doctorales (ED) régionales assurent les liens entre la recherche et les masters. Il s'agit des ED *Écologie géosciences agronomie alimentation* (EGAAL), *Mathématiques, télécommunications, informatique, signal, systèmes, électronique* (MATISSE), *Sciences économiques et sciences de gestion* (EDGE) des Pays de la Loire, *EDGE Bretagne*, *Sciences de la mer et du littoral* (SML), *Sociétés, temps, territoires* (STT), *Végétal, animal, aliment, mer, environnement* (VAAME).

Les formations de master sont adossées à onze unités mixtes de recherche (UMR), majoritairement avec l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) et 2 unités propres. Ces UMR se répartissent entre les 6 départements d'enseignement et de recherche de AO : *Écologie ; économie, gestion, société* (EGS) ; *Milieu physique, paysage, territoire* (MilPPaT) ; *Productions animales, agroalimentaire, nutrition* (P3AN) ; *Sciences du végétal pour l'agriculture et l'horticulture* (SVAH) ; *Statistique et informatique*.

Les formations interagissent avec le tissu socio-économique régional via notamment la formation continue et la possibilité de validation des acquis de l'expérience de certains parcours, l'alternance déjà effective dans plusieurs formations et qui devrait s'accroître pendant le contrat à venir. La Fondation AO propose des chaires partenariales autour de projets collectifs recherche, enseignement, monde socio-économique, et elle promeut l'entrepreneuriat auprès des étudiants avec l'aide d'enseignants référents sur chaque site et du consortium Station Rennes.

Globalement, l'internationalisation des formations est bien développée avec des parcours entièrement dispensés en anglais (par exemple le parcours *Smart Data Sciences* du master MAS dans le cadre de l'École universitaire de recherche Digisport) et le parcours *DOCTIGRIM* du master BMC qui se fait obligatoirement à l'étranger pour le premier semestre. Le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* a la labellisation *Copernicus Academy* de l'Agence spatiale européenne.

## Avis sur le pilotage de l'offre de formation

La gouvernance et le pilotage au niveau de l'IA (conseil d'administration - CA, conseil des enseignants, conseil scientifique) ainsi qu'au niveau de AO (Conseil d'école interne - CEI, commission de la recherche et de l'innovation - CRI, commission de l'enseignement et de la vie étudiante - CEVE, commission des enseignants) sont clairement présentés en termes de politique et de mise en œuvre. La cohérence de l'ensemble s'appuie également sur des directions transversales (Direction de la formation et de la vie étudiante - DFVE, Direction de la recherche - DR, Direction des relations internationales - DRI, Direction des partenariats professionnels - DPP, Direction de la communication - DirCom, Direction des partenariats académiques - DPAC, Mission d'appui au pilotage et à la stratégie - MAPES). Des représentants étudiants élus sont partie prenante des conseils et commissions de l'IA (CA) et de AO (CEI) et ont participé à l'élaboration du projet d'offre de formation de l'institut. Les liens avec la recherche et le tissu socio-économique sont bien représentés en termes de pilotage des formations. Pour les masters co-accrédités, des comités dédiés intégrant des représentants de chaque établissement assurent le suivi pédagogique, organisationnel et budgétaire des formations et spécifient les contributions de chaque partenaire.

Les modalités de suivi de l'offre de formation en termes de réussite et d'insertion professionnelle ne sont pas explicitées. Depuis 2016, il n'y a plus un processus de management de la qualité à AO. Toutefois il est prévu de mettre en place une démarche qualité harmonisée à l'échelle de l'IA. Ainsi, pour une plus forte réactivité grâce à une gestion collective des données, les différentes directions transmettent à la MAPES les bilans et éléments d'autoévaluation.

## Avis sur l'organisation pédagogique de l'offre de formation

Le dossier ne fournit pas d'informations en ce qui concerne les inscriptions et réinscriptions des étudiants ni la mise en place de dispositifs d'accueil et d'aide aux étudiants en situation particulière. Les restructurations entreprises, notamment en majeure-mineure, permettent de supprimer des parcours problématiques soulignés par le Hcéres lors de l'évaluation, de résoudre en partie les problèmes d'effectifs dans certains masters et de développer la personnalisation des parcours étudiants. Une volonté est affichée de généraliser à l'ensemble des masters l'approche par compétences. Cette démarche pourra s'appuyer sur ce qui a été mis en place au niveau des formations d'ingénieur qui fonctionnent déjà sur ce modèle. Un travail de mise en conformité avec les textes officiels des modalités de contrôle des connaissances et compétences, du supplément au diplôme est également en cours à l'échelle de l'école. Enfin, un accent est donné pour la prise en compte des compétences numériques ou encore les approches du développement durable, de la responsabilité sociétale et l'éthique scientifique. En termes d'organisation pédagogique, dans son ensemble, les évolutions proposées dans la nouvelle offre de formation répondent aux attentes émises par le Hcéres lors de l'évaluation.

## Les formations

Intitulé de la formation	GM/M	Etablissement(s)	Avis sur l'accréditation
Agrosciences, environnement, territoires, paysage, forêt	M	Institut Agro - Agrocampus Ouest	Avis favorable
Biologie	M	Institut Agro - Agrocampus Ouest Université de Bretagne Occidentale - UBO	Avis favorable
Économie de l'environnement, de l'énergie et des transports	M	Institut Agro - Agrocampus Ouest Université de Bretagne Occidentale - UBO	Avis favorable
Géographie, aménagement, environnement et développement	M	Institut Agro - Agrocampus Ouest Université Rennes 2	Dans la mesure où l'évaluation du bilan de la formation en demande de co-accréditation n'est pas encore réalisée par le Hcéres, l'avis en vue de l'accréditation de cette formation est différé à décembre 2021.
Biodiversité écologie évolution	M	Institut Agro - Agrocampus Ouest Université de Rennes 1	Avis favorable
Biologie moléculaire et cellulaire	M	Institut Agro - Agrocampus Ouest Université de Rennes 1	Avis favorable
Biologie végétale	M	Institut Agro - Agrocampus Ouest Université d'Angers Université de Nantes	Dans la mesure où l'évaluation du bilan de la formation en demande de co-accréditation n'est pas encore réalisée par le Hcéres, l'avis en vue de l'accréditation de cette formation est différé à décembre 2021.
Biologie, agrosciences	M	Institut Agro - Agrocampus Ouest Université de Rennes 1 École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation de Nantes-Atlantique - ONIRIS	Avis favorable
Mathématiques appliquées, statistique	M	Institut Agro - Agrocampus Ouest Université de Rennes 1 Université de Rennes 2 École Nationale de la Statistique et de l'Analyse de l'Information (ENSAI)	Avis favorable

Nutrition et sciences des aliments	M	Institut Agro - Agrocampus Ouest Université de Rennes 1 École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation de Nantes-Atlantique – ONIRIS Université de Nantes	Avis favorable
Sciences de l'eau	M	Institut Agro - Agrocampus Ouest Université de Rennes 1 Institut National des Sciences Appliquées – INSA de Rennes Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique EHESP	Avis favorable
Agronomie	LP	Institut Agro - Agrocampus Ouest Université de Rennes 1	Avis favorable
Productions végétales	LP	Institut Agro - Agrocampus Ouest Université d'Angers	Dans la mesure où l'évaluation du bilan de la formation en demande de co-accréditation n'est pas encore réalisée par le Hcéres, l'avis en vue de l'accréditation de cette formation est différé à décembre 2021.

## Observations de l'établissement

**Direction**

direction@agrocampus-ouest.fr

Affaire suivie par :

Céline Milin

02.23.48.55.02

celine.milin@agrocampus-ouest.fr

Monsieur Thierry COULHON

Président

HCERES

Rennes, le 19 octobre 2021

Nos réf. : AL-CM-2021-53

Objet : Observations sur l'évaluation du dossier Projet d'offre de formation pour le contrat 2022- 2026

Monsieur le Président,

Nous tenions à remercier le comité d'experts pour l'évaluation et l'analyse concernant le pilotage et l'organisation pédagogique de notre offre de formation.

Les éléments de ce rapport s'inscrivent dans la perspective du renouvellement de l'offre de formation d'Agrocampus Ouest, actuellement en cours de réflexion avec les responsables de formation, les partenaires académiques et les écoles internes de l'Institut Agro (Montpellier SupAgro et à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2022 AgroSupDijon).

Agrocampus Ouest n'a pas d'observation particulière à mentionner quant à l'analyse produite par le HCERES, pour notre projet d'offre de formation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Alessia LEFEBURE

Directrice



Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

**Évaluation des coordinations territoriales**

**Évaluation des établissements**

**Évaluation de la recherche**

**Évaluation des écoles doctorales**

**Évaluation des formations**

**Évaluation à l'étranger**



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)